

Saint-André Magazine



À LA UNE: SAINT-ANDRÉ,
VILLE D'AVENIR :
INTERVIEW DU MAIRE

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

11 - Plan canicule, recherche de bénévoles

CADRE DE VILLE, ENVIRONNEMENT

13 - Avenue de Tassigny, un aménagement plus fluide et durable

VIE ÉCONOMIQUE

15 - Sainte-Hélène, Foodtrucks et marché nocturne

SPORT ET JEUNESSE

16 - Rue Chanzy, une rue école pour une rentrée apaisée

VIE CULTURELLE

19 - Les Ateliers d'Été

PORTRAIT

22 - Juliette Van Eecke



RETOUR EN IMAGES : MAI - JUIN



La Braderie du Muguet



Atelier-concertation sur le design actif



Le Défilé de la Liberté



Réunion des présidents d'association



Commémoration de la Victoire 1945



Les Semaines Musicales



Journée Nationale de l'Accès au Droit



Atelier Nature et Guidons Andrésien



Les Matinées Zen



Tournoi International de Football U17



Visite de la Mairie par les élèves



Block Party

« Saint-André Magazine »

Journal d'informations Municipales
de la Ville de Saint-André - Publication n°201
Tél : 03 20 63 07 50

Directrice de publication | Élisabeth Masse
Rédacteur en chef | Élisabeth Masse
Rédaction, mise en page et photos |
Service communication
Imprimeur | Imprimerie Jean Bernard

« Conformément au code de la propriété intellectuelle,
toute reproduction papier ou numérique (texte et photos)
même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »





ÉDITO DU **MAIRE**

Chères Andrésiennes, Chers Andrésiens,

Alors que l'été s'annonce particulièrement chaud, nous avons souhaité réactiver le plan Canicule afin de veiller collectivement sur les plus vulnérables. La solidarité est une valeur essentielle à Saint-André, et j'en appelle à celles et ceux qui souhaitent devenir bénévoles pour accompagner

ce dispositif. Pour tous, les consignes de bon sens restent d'actualité : bien s'hydrater, éviter l'exposition prolongée au soleil, et prendre soin de ses proches.

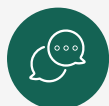
L'été sera aussi l'occasion de retrouver des moments de convivialité : les ateliers d'été, la Fête nationale, et bien d'autres animations viendront égayer notre quotidien.

Dans ce numéro, vous retrouverez également un entretien que j'ai accordé en cette fin de mandat, pour faire le point sur les actions menées et partager avec vous notre vision pour Saint-André à l'horizon 2040 : une ville plus durable, plus apaisée, et toujours à taille humaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Sincèrement,

Votre Maire, Élisabeth MASSE



LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

COORDONNÉES

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André
Tél : 03 20 63 07 50 | www.villesaintandre.fr
Sur Facebook, Instagram : @StAndre59350

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Permanences État-civil : le jeudi de 17h15 à 18h
et le samedi de 8h30 à 12h.

NUMÉRO UTILE

Police municipale : 03 20 42 22 03

PERMANENCES DU POINT JUSTICE

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement au CCAS/Espace France Services sur rendez-vous. Renseignements au 03 20 21 81 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Élisabeth MASSE**, Maire : sur RDV au 03 20 63 07 51
- **Pascale LAHOUSTE**, adjointe au Maire chargée des relations avec la population : sur RDV au 03 20 63 07 50
- **Marie MARCHAND**, conseillère déléguée au logement sur RDV au 03 20 63 07 51



SAINT-ANDRÉ, VILLE D'AVENIR :

INTERVIEW DU MAIRE



La fin de mandat approchant, le SAM questionne Elisabeth MASSE, Maire, sur sa vision de la ville, son évolution et les perspectives d'avenir

SAM ALORS QUE LA FIN DU MANDAT APPROCHE, VOTRE VISION POUR LA VILLE A-T-ELLE ÉVOLUÉ ?

Elisabeth MASSE : Notre vision pour Saint-André repose sur une ambition claire : **construire une Ville Durable à l'horizon 2040**. Cette ambition s'articule autour de trois grands axes : agir pour l'environnement, renforcer l'attractivité du territoire et améliorer le Bien Vivre Ensemble. Nous avons défini une **stratégie à long terme qui s'appuie sur les réalités de notre commune** : une population en forte croissance, une proximité immédiate avec Lille, un patrimoine naturel et industriel à valoriser. Il s'agit de faire de Saint-André une **Ville verte, solidaire et participative**, où chaque décision est guidée par l'intérêt des habitants et par les grands enjeux de notre époque.

SAM : COMMENT CONCRÉTISEZ-VOUS CETTE AMBITION ?

E.M : Depuis 2018, l'opulence c'est terminé. Nous avons fait le choix d'une gestion responsable, en appliquant une philosophie simple mais exigeante : **faire plus et mieux avec moins**. Cela signifie que **chaque euro dépensé doit véritablement profiter aux Andrésiens**. Nous n'avons pas vocation à concurrencer Lille. **Notre priorité est de répondre aux besoins quotidiens de nos habitants en leur demandant leur avis régulièrement**. Cela suppose également d'arbitrer avec pragmatisme et de coconstruire avec nos partenaires, comme la Métropole Européenne de Lille (MEL), le Département, la Région, l'Etat ou encore les Villes voisines, afin de mutualiser les financements et rendre chaque projet réalisable. Notre action se veut donc sobre mais efficace, et surtout au service de l'intérêt général.

SAM : QUELLES SONT VOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ?

E.M : Depuis 2020, nous avons engagé un véritable virage en matière de gestion durable. Le **plan de sobriété énergétique** lancé en 2022 vise à réduire de 10 % la consommation des bâtiments municipaux, grâce à des travaux d'isolation, à l'installation de **panneaux solaires** et à une meilleure régulation des usages. La **gestion de l'eau** est un autre pilier important de notre politique. Nous équipons les bâtiments de **récupérateurs d'eaux pluviales** et créons des **nouvelles paysagères** pour lutter contre les inondations.

En parallèle, nous repensons l'aménagement des espaces publics : **végétalisation renforcée**, plantation d'**essences locales**, développement d'une **trame verte et bleue** reliant l'Arc Nord, les parcs, la Deûle et les futurs quartiers pour permettre à la nature de circuler et aux habitants de s'approprier ces cheminements à pied ou à vélo. Mais une politique durable sans **sensibilisation** serait incomplète. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des **Ateliers Nature**, en partenariat avec les écoles, les familles et les associations. Nous encourageons aussi la création de **jardins partagés**, l'installation de **composteurs** et avons publié un **livret des écogestes** pour diffuser les bons réflexes au quotidien.



Enfin, la **propreté urbaine** est au cœur de notre action. Nous avons lancé un Plan Propreté, avec la mascotte pédagogique **Putzina**, renforcé le **tri sélectif** et mené des **campagnes de lutte contre les incivilités** (dépôts sauvages, mégots, déjections canines). Tout cela contribue à faire de Saint-André **une ville plus propre, plus verte et plus agréable à vivre**.

SAM : COMMENT AVEZ-VOUS PENSÉ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES NOUVEAUX QUARTIERS ?

E.M : Notre projet de territoire, lancé dès 2020, a véritablement structuré une vision à long terme pour Saint-André. Nous avons souhaité poser les bases d'un **développement équilibré, maîtrisé et durable**, en lien étroit avec la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette vision a été traduite dans les documents d'urbanisme à travers une démarche participative et transversale. Nous suivons de près la transformation de **quartiers stratégiques, friches industrielles**, en privilégiant la **mixité sociale et fonctionnelle**, la **préservation des continuités écologiques** et une **forte accessibilité**.

Le site Solvay, par exemple, accueillera les futures piscine et médiathèque intercommunales mais aussi un parc métropolitain, des logements, et des espaces récréatifs, culturels et sportifs. C'est un projet qui devra être exemplaire en matière d'intégration paysagère, de qualité urbaine.

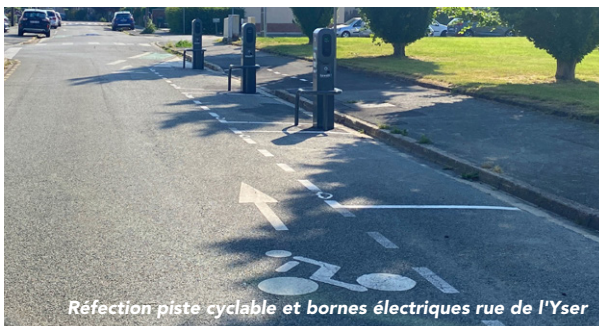


Le secteur **Caby/Claisse** est en cours de requalification pour devenir une entrée de Ville attractive et cohérente. Nous travaillons à une mixité programmatique, avec des logements, des commerces de proximité, des services publics, tout en préservant des vues sur la Deûle et en valorisant les connexions piétonnes et cyclables.



Quant au secteur **Dalkia**, nous lancerons au prochain mandat une réflexion sur sa requalification à vocation économique, en lien avec la zone des Portes de Saint-André et le Village des Antiquaires.

Ce travail de fond sur le territoire est indissociable d'une réflexion globale sur les mobilités. C'est pourquoi l'**intégration du tramway**, aujourd'hui engagée, représente un tournant pour Saint-André. Le tracé par la rue Sadi Carnot, en lien avec les futurs quartiers, permet de relier efficacement le nord au centre-ville et à Lille, tout en s'articulant avec la gare SNCF pour encourager l'intermodalité. En parallèle, nous développons un **plan vélo ambitieux**, en collaboration avec la MEL, pour mailler notre territoire avec les communes voisines, créer des pistes **cyclables continues**, des **stations V'Lille**, des **chemins piétons** et des **liaisons vertes**, notamment le long de la voie ferrée Lille-Comines. Nous travaillons aussi à un **profil de voirie apaisé** et végétalisé. L'objectif est de **créer des lieux de vie conviviaux**, de soutenir la **centralité commerciale** et d'assurer un cadre de vie agréable, sans renier notre identité de **ville à taille humaine**.



SAM : LE TRACÉ DU TRAMWAY PAR LA RUE SADI-CARNOT A SUSCITÉ DES OPPOSITIONS. POURQUOI CE CHOIX ?

E.M : Je crois que tous les Andrésiens se réjouissent de voir enfin le tramway arriver dans notre Ville, après plus de vingt ans d'attente. Deux tracés étaient possibles : par la rue du Général Leclerc ou par la rue Sadi-Carnot. Le premier, déjà urbanisé, présentait de nombreuses contraintes en matière de transit et fréquentation important, de livraison commerciale, de desserte de riverains. L'intégration du tram y aurait été extrêmement complexe et aurait nécessité des choix radicaux, comme la suppression d'un sens de circulation sur toute sa longueur par exemple. Le second, par la rue Sadi-Carnot, **dessert les nouveaux quartiers comme Sainte-Hélène**, Quai 22 et le futur parc métropolitain. Il permet une **meilleure desserte des équipements à venir**. Je comprends les inquiétudes des riverains.

C'est pourquoi nous avons mis en place une **concertation continue**, avec des réunions publiques, des balades urbaines et des échanges réguliers sur le terrain. Ce dialogue nous permet de **mieux comprendre leurs attentes** et d'adapter le projet. Des **mesures d'accompagnement** seront mises en œuvre pour atténuer les impacts et améliorer le cadre de vie. Ce tracé s'inscrit dans une logique d'intérêt général, au service d'un développement cohérent, durable et partagé de Saint-André.



SAM : Y A-T-IL UN PROJET PARTICULIÈREMENT MARQUANT OU DIFFICILE QUE VOUS AVEZ DÛ PORTER ?

E.M : Nous avons dû faire face à la crise du COVID, à la baisse des dotations de l'Etat qui a restreint nos marges de manœuvre et la complexité des démarches administratives a parfois ralenti la mise en œuvre de certains projets. Mais la **fermeture de la piscine municipale** a été l'un des choix les plus difficiles de ce mandat. Beaucoup d'Andrésiens y sont attachés. En décembre 2022, des infiltrations ont révélé une corrosion avancée menaçant la sécurité et nous poussant à prendre cette décision. Plusieurs études ont démontré que la rénovation aurait coûté plus de 10 millions d'euros pour cinq ans de travaux, sans garantie de pérennité. Avec mon collègue de Marquette, nous avons proposé la **construction d'un nouvel équipement intercommunal sur le site Solvay**, dans le cadre du Plan Piscine 2 de la MEL. Ce **projet a été validé en octobre 2024 par le Conseil Métropolitain** et permettra, d'ici 2028-2029, de doter notre territoire d'une piscine avec un bassin de 50 mètres, moderne, accessible et conforme aux attentes de la population. C'est un choix de raison, construit avec nos partenaires, dans un esprit de responsabilité.

SAM : QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE POUR RENFORCER LES SERVICES PUBLICS, L'ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS ET LA SÉCURITÉ ?

E.M : Nous avons fortement travaillé à la modernisation des services publics. Aujourd'hui, les Andrésiens peuvent s'adresser à un **guichet unique** en mairie ou à l'**espace France Services**, qui regroupe de grands opérateurs (CAF, CPAM, CNAV, France Travail, Ministère de la Justice...) Cette simplification a été pensée pour rendre l'administration plus accessible.



Nous avons également accéléré la transition numérique avec la **dématérialisation des démarches**, la mise en place d'un nouveau site web, un agenda événementiel en ligne, et une application citoyenne « Thelma » qui facilite le lien entre citoyens et services. Ainsi, toutes les démarches, tous les projets de la Ville ainsi que l'agenda des événements sont disponibles sur le site internet.

En matière de sécurité, nous avons **renforcé les effectifs de la police municipale**, adapté leurs équipements, et lancé le projet d'un **centre de supervision urbain (CSU) pluricommunal**. Nous avons également mis en place une **brigade nocturne**, partagée avec les communes voisines, assurant une présence renforcée durant les soirées estivales.



SAM : EN QUOI CONSISTE VOTRE PROJET DE CULTURE ET DE SPORT POUR TOUS ?

E.M : Nous avons souhaité que la **culture soit accessible à tous, et surtout partagée avec les habitants**. C'est le sens des Ateliers de Saint-André, qui ont permis à plusieurs centaines d'Andrésiens de participer à des projets collectifs visibles dans l'espace public, comme les sculptures musicales, des fresques street-art, ou encore le géant. Nous valorisons les artistes locaux et développons les actions dans les quartiers. Ce sont de véritables symboles du « faire ensemble » qui renforcent l'identité et la fierté locale. Sur le plan culturel, nous soutenons nos **équipements de proximité**, comme le **Zeppelin** ou l'**École de Musique**, tout en travaillant à une **médiathèque** avec la ville de Marquette, en bord de Deûle, sur le site des anciens Salons de l'Atlas.

Côté sport, notre volonté est de garantir l'**accès à la pratique sportive pour tous**. Nous soutenons activement les clubs, modernisons les équipements (Salles des Sports Schuman et Peupliers, Tennis,



Stades, City-stade, Skate-parc...), et avons renforcé l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles. Nous avons également obtenu le **label "Vivons en Forme"**, qui valorise nos actions en faveur de la santé des enfants et des jeunes. La future piscine intercommunale, prévue à l'horizon 2028-2029, permettra de renforcer encore cette politique autour de la natation scolaire, de la pratique loisir et associative.



Enfin, je tiens à souligner le rôle central de nos **plus de 90 associations locales**, qui sont le cœur battant de la vie andrésienne. Qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires, nous les soutenons activement : elles créent du lien, favorisent l'engagement, et enrichissent la vie locale.

SAM : ET CONCERNANT LES FAMILLES ET LES SENIORS ?

E.M : Nous avons à cœur d'accompagner chaque Andrésien à chaque étape de sa vie, de la petite enfance jusqu'au grand âge. Pour les familles, nous proposons des **modes de garde adaptés**, en partenariat avec l'association CAP, et veillons à offrir un véritable accompagnement à la parentalité. Nous portons également une attention particulière à nos écoles. D'ailleurs, un **programme de rénovation énergétique des bâtiments et de végétalisation des cours** est en cours, et nous souhaitons engager en 2026, après les élections, une **grande concertation avec les usagers**. En parallèle, la **restauration scolaire** reste un pilier de notre engagement : nous servons chaque jour plus de 1 200 repas avec 50 % de produits durables, dont 20 % bio, en privilégiant les **circuits courts**. Pour les adolescents, notre **Espace Jeunesse** est un lieu ressource, où ils peuvent se retrouver, être accompagnés dans leurs projets et bénéficier d'aides concrètes pour le **BAFA**, le **permis de conduire** ou encore l'inscription à des activités sportives et culturelles. Le **Point Information Jeunesse (PIJ)** joue un rôle central en offrant information, orientation et conseils de manière gratuite et accessible.

Concernant les seniors, nous avons développé un **écosystème de services autour du CCAS**, qu'ils soient à domicile ou en établissement : **portage des repas, transport accompagné, animations régulières, ateliers bien-être**, mais aussi un accompagnement pour préserver leur autonomie et lutter contre l'isolement. Nous mettons également à disposition un foyer-restaurant pour favoriser la convivialité. Enfin, nous tenons à maintenir un lien fort entre les générations, en favorisant les échanges, les transmissions et les événements partagés. Notre Ville se veut profondément **intergénérationnelle, inclusive et solidaire**, fidèle aux valeurs que nous portons collectivement.





RAPPEL FERMETURES MAIRIE



À l'occasion des jours fériés, les services municipaux sont fermés :

- **Lundi 14 juillet**
- **Vendredi 15 août**

ainsi que la permanence État-Civil pendant la période estivale :

- **Les samedis 19 et 26 juillet**
- **Les samedis 2, 9 et 16 août**

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

La Ville de Saint-André soutient **les associations andrésiennes qui participent au rayonnement et au dynamisme de la commune**. La campagne de subventions 2026 a débuté !

Vous êtes à la tête d'une association dont les activités et les projets répondent aux attentes des Andrésiens et s'inscrivent dans les politiques publiques de la Ville ?

Vous avez **jusqu'au lundi 8 septembre inclus** pour solliciter une subvention en retournant votre dossier complet à la Direction Ville Festive et Attractive.

Informations et documents à télécharger sur :

[villesaintandre.fr/mes démarches /vie associative](https://villesaintandre.fr/mes-demarches/vie-associative)



Besoin d'aide pour remplir le formulaire ?

Prenez rendez-vous avant le 25 juillet au 03 20 63 07 50 ou animation@ville-saint-andre.fr

MAI À VÉLO

SAINT-ANDRÉ SUR LE PODIUM !

Cette année encore, les Andrésiens ont relevé le défi avec brio !

3^e de sa catégorie, Saint-André a pulvérisé son score de l'année dernière !

En 2025, **188 569 km ont été parcourus**, soit une **progression de 52 204 km**.

Toujours plus nombreux à vous mobiliser, vous étiez **2 487 cyclistes** à rouler pour la Ville pendant ce mois de mai, preuve d'un engagement collectif fort et constant en faveur des mobilités douces.

Félicitations à tous les participants !



Maintenant que vous êtes en selle, gardez le rythme !

Retrouvez en ligne tous les aménagements et équipements développés par la Ville, pour vous accompagner et vous aider à pédaler au quotidien :

[Villesaintandre.fr / vie pratique / cadre de vie / mobilité / tout sur le vélo](https://villesaintandre.fr/vie-pratique/cadre-de-vie/mobilité/tout-sur-le-vélo)





RAPPEL P.A.V.

La Ville est dorénavant équipée de points d'apport volontaires (PAV). **Il est donc maintenant interdit de déposer le verre dans la poubelle jaune.**



Pour trouver le PAV le plus proche de chez vous, consultez la carte en ligne sur villesaintandre.fr / vie pratique / cadre de vie / propreté.



Notez que les dépôts sont autorisés tous les jours entre 7h et 22h.

Vous étiez absent lors du passage des ambassadeurs du tri ?

Un kit PAV est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville contre remise du document déposé dans votre boîte aux lettres.

NOUVEAU À SAINTE-HÉLÈNE : DES ESPACES DE JARDINAGE PARTAGÉS

Dans le cadre de la végétalisation du quartier Sainte-Hélène, la Ville a installé **quatre carrés potagers entre la rue Pasteur et l'Allée des Oiseaux** et une **cuve de récupération des eaux de pluie, qui permet un arrosage durable.** Ce projet a été mené en concertation avec les habitants du quartier.

Deux des carrés sont réservés aux habitants inscrits, qui y cultivent librement leurs fruits et légumes. Ceux-ci assurent l'entretien régulier des plantations et s'engagent à n'avoir recours ni aux engrais, ni aux desherbants chimiques.

Les deux autres sont consacrés aux **plantations d'aromates fournies par la Ville et accessibles à tous, dans une logique de partage.**

Ce dispositif favorise l'implication citoyenne, l'écologie urbaine et le lien social entre riverains.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville :





VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LES PASS' FAMILLE

La Ville aide les familles andrésiennes dans le parcours scolaire et les loisirs de leurs enfants :

► Le Pass' Vacances

- Pour les séjours d'été, d'au moins 5 jours à plus de 50 km du domicile
- Enfants de moins de 18 ans
- Parents non-imposables
- Participation au financement à hauteur de 2 €/jour/enfant.

► Le Pass' Études

- Pour la scolarisation dans un établissement du second degré ou technique extérieur à la commune
- Enfants de moins de 18 ans
- Parents non-imposables
- Participation au financement à hauteur de 32 €/enfant.

► Le Pass' Sport / Culture

- Pour les loisirs sportifs ou culturels (association andrétienne ou non)
- Enfants de moins de 17 ans
- Sans condition de ressources
- Participation au financement de 10 à 80 €/enfant selon le QF.

Retrouvez les conditions d'attribution des aides, les formulaires et les dates limites de dépôt sur villesaintandre.fr ou au Guichet unique de l'Hôtel de Ville.



Renseignements :
famille.services@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 07 50

PLAN CANICULE

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Chaque été, la Ville et son CCAS activent le Plan Canicule, afin de **protéger les personnes les plus vulnérables**, notamment les seniors isolés.

Pour mener à bien cette mission de solidarité, le CCAS recherche des bénévoles disponibles et bienveillants, prêts à offrir de leur temps.

Il s'agit de prendre régulièrement des nouvelles

des personnes inscrites au registre communal, par téléphone ou lors de visites de courtoisie. Ce contact humain aussi réconfortant qu'indispensable, rompt la solitude, rassure, et crée un lien précieux, surtout en période de fortes chaleurs.

Rejoignez le réseau des bénévoles et participez à une chaîne de solidarité qui fait toute la différence



Près de 200 Andrésiens bénéficient déjà du service. Pour être recensé ou inscrire un proche fragile et isolé, contactez le CCAS.

Inscription ou renseignements pour devenir bénévole ou être bénéficiaire : 03 20 21 81 30 | seniors@ville-saint-andre.fr

BIEN MANGER POUR UNE RETRAITE PLEINE DE VITALITÉ

Pour répondre aux enjeux d'un vieillissement actif, dans une perspective de prévention et de bien-être, **des ateliers à destination des seniors, sensibilisent sur une alimentation saine, locale et accessible.**

5 - 12 et 19 septembre de 9h45 à 11h45 au Foyer Colin
Gratuit, sur inscription : Seniors@ville-saint-andre.fr - 03 20 21 81 33



LES CORBEILLES DE TRI UN PAS DE PLUS VERS LA VILLE DURABLE

Dans le cadre de sa politique de développement durable et en application de la loi AGECE, la Ville déploie les **corbeilles de tri dans l'espace public**. Dès juillet, les poubelles actuelles sont remplacées par **84 corbeilles bi-flux**.

Afin de préserver les ressources naturelles et de lutter activement contre le gaspillage, le réflexe de tri est maintenant une évidence au quotidien. Les Andrésiens chez eux, distinguent les ordures ménagères, des déchets recyclables. Ce geste établi doit pouvoir se poursuivre à l'extérieur du domicile, où respecter les consignes de tri en vigueur est tout aussi important.

Dans un premier temps, **ces corbeilles sont installées**

dans les rues et les squares. L'initiative s'étend ensuite aux **entrées et sorties du Parc Vandame** et sur **les berges de Deûle** (abri-bacs), puis dans les **équipements municipaux et les écoles**.

Les déchets collectés par les services municipaux dans les corbeilles sont répartis selon leur nature, dans les bacs jaunes ou gris de la Ville et ensuite pris en charge lors des tournées de collecte habituelles de la MEL.

Dans ce domaine, la pédagogie est primordiale. Les dispositifs sont donc accompagnés de **panneaux explicatifs**. Un effort particulier sera porté sur **la sensibilisation des plus jeunes**, avec les écoles, les associations locales et le Point-Jeunes.



Les poubelles bi-flux sont harmonisées pour être facilement identifiables.



Agissons ensemble pour un cadre de vie propre et responsable !

Une carte interactive des emplacements est disponible sur le site de la Ville : villesaintandre.fr / vie pratique / cadre de vie / propreté.

LE CIMETIÈRE : RECUEILLEMENT ET BIODIVERSITÉ

Lieu de paix, le cimetière est également lieu de nature.



Par l'adoption de nouvelles méthodes d'entretien, la Ville lutte ainsi contre les îlots de chaleur, tout en embellissant le site :

- Les arbres et arbustes offrent ombrage, fraîcheur et abritent la faune.
- Les massifs de vivaces participent à la biodiversité du site et à son embellissement.
- Les zones précédemment tondues passent en fauche tardive. La flore peut ainsi suivre son cycle naturel.
- Hérissons et insectes peuvent trouver refuge dans des abris dédiés.
- Dans la zone de pâturage, l'installation de ruches participe à la protection des abeilles.
- Les îlots de compostage aux entrées du site permettent de transformer les biodéchets en ressources.
- Les allées sont progressivement enherbées. Le principe permet une gestion sans pesticide et lutte contre les îlots de chaleur.

Les bons gestes

LE CONGÉLATEUR

MOINS DE GIVRE,
PLUS D'ÉCONOMIES



Glaçons et sorbets ... En été, le congélateur est l'allié de vos pauses fraîcheur, alors ménagez-le !

Pour prolonger la durée de vie de votre appareil et faire des économies d'énergie, pensez à dégivrer votre congélateur au moins une fois par an. **Quelques millimètres de givre suffisent à faire grimper la consommation d'électricité de 30 %**, selon l'Ademe.

Surveillez également la température. Idéalement, **le congélateur doit être à -18 °C**. Ce réglage assure une bonne conservation des aliments tout en évitant le gaspillage énergétique !

Retrouvez le Livret écogestes sur villesaintandre.fr ou à l'accueil de la Mairie



INFO TRAVAUX UN AMÉNAGEMENT PLUS FLUIDE ET DURABLE

Conformément aux engagements pris par la Ville en matière de développement des mobilités douces et de qualité de vie, un nouvel aménagement de l'avenue de Lattre-de-Tassigny entre en phase opérationnelle.

Porté par la MEL en concertation avec la Ville, ce projet vise à **améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation** sur un axe stratégique de la commune.

La démolition récente de l'ancienne pharmacie, située à l'angle de l'avenue de Tassigny et de la rue de Lambersart,



a permis de libérer l'espace nécessaire pour **repenser les usages de ce carrefour**. Il s'agit notamment de **créer un tourne-à-droite** de la rue de Lambersart vers Tassigny, de poursuivre l'**aménagement cyclable**, de **mettre aux normes deux quais de bus tout en en créant de nouveaux**, ainsi que d'**élargir les trottoirs pour les piétons**.

Le **stationnement sera également réorganisé**, avec notamment la **création d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite** sur le parking du carrefour Bel-Air.

Deux phases de travaux sont planifiées:

- entre la rue de Lambersart et la rue Jean XXIII (juillet-août)
- entre la rue Jean XXIII et la LINO (sept.-nov.)



Pour permettre le déroulement du chantier, des aménagements de la circulation sont prévus :

- Du 21/07 au 29/08, travaux en trottoir
Mise en impasse de la rue de Lambersart
Mise en sens unique de l'avenue de Tassigny
- Du 20/08 au 23/08, travaux sur la chaussée
Avenue de Tassigny : route barrée de 7h à 18h
Puis travaux de marquages :
Circulation perturbée sans interruption
- Du 01/09 au 10/10, travaux en trottoir
Mise en sens unique de l'avenue de Tassigny, entre la LINO et la rue Jean XXIII
- Du 29/09 au 03/10, travaux sur la chaussée
Avenue de Tassigny en route barrée de 7h à 18h
- Du 03/10 au 17/10, travaux de marquages
Mise en sens unique de l'avenue Tassigny

villesaintandre.fr/travaux





SO WATT ! UN TIERS-LIEU POUR CRÉER, COOPÉRER ET INNOVER



Installé depuis avril sur l'ancien site Dalkia, **So Watt !** est un tiers-lieu de près de **10 000 m²** dédié au travail, à la création et à la vie collective. Imaginé pour être un

espace temporaire (4 ans), ce site accueille déjà **21 structures d'activités artistiques, artisanales, sociales ou solidaires**. Son objectif : créer un écosystème vivant et collaboratif au service d'une ville durable et inclusive.

Géré par la coopérative *Intermède* spécialiste de l'urbanisme transitoire, **So Watt !** est un lieu ouvert sur la ville et ses habitants. Ses espaces sont conçus pour accueillir des bureaux, ateliers, événements culturels, séminaires ou encore marchés de créateurs. **Un espace de restauration baptisé Le Carré y ouvrira à la rentrée**, tout comme le **nouveau local de l'association andrésienne Family Forme**.

So Watt ! invite les Andrésiens à découvrir ce lieu atypique et à rencontrer ses occupants, visiter ses ateliers et partager un moment convivial au cœur de ce site en pleine transformation, lors de son **inauguration le 4 septembre à partir de 17h**.

37 avenue de-Lattre-de-Tassigny
03 76 05 58 64

LE MANA

À LA TABLE DES GRANDS



Depuis mai, le prestigieux **Guide Michelin recommande une nouvelle adresse et elle est andrésienne !**

Le restaurant **Le Mana** fait son entrée officielle dans le cercle restreint des établissements distingués par le célèbre ouvrage. **En ligne, le guide rouge consacre le travail du duo de chefs**, Valentine et Maxime, qui a su imposer sa vision de la cuisine, inventive et soignée.

En rejoignant cette sélection réputée, **Le Mana** confirme son statut d'adresse incontournable dans la métropole lilloise. Une belle reconnaissance pour ce jeune établissement qui séduit par son audace et sa finesse.

**Félicitations
pour cette distinction méritée !**

625 avenue de-Tassigny
03 76 05 58 64



SAINT-ANDRÉ

A LA FRITE !



Quand l'ancienne friterie a baissé le rideau, la Ville a lancé un appel pour que des entreprises manifestent leur intérêt...

Bonne Nouvelle ! Après étude des candidatures, on sait enfin qui prendra la relève. La commune peut donc se préparer à une nouvelle aventure gourmande, 100% fait maison et produits locaux.

- ▶ Son nom : **La Barkette**.
- ▶ Son atout : **une identité forte et contemporaine, respectueuse du patrimoine culinaire**.
- ▶ Son credo : **remettre la frite au centre des tables andrésiennes**.

Avec authenticité et saveur, **Barkette** vous donne rendez-vous dans quelques mois pour déguster ses premières barquettes fumantes... ça va croustiller !

SAINTE-HÉLÈNE : FOODTRUCKS ET MARCHÉ NOCTURNE

Les Camions Gourmands reviennent et ils ne sont pas seuls ! Saint-André innove avec un marché des artisans et des créateurs locaux.



Dans une ambiance musicale qui apporte rythme et bonne humeur à la soirée, le quartier Sainte-Hélène se transforme en véritable village gourmand. L'événement réunit petits et grands autour de ce qui fait son succès : les foodtrucks.

La place s'anime, les saveurs se mêlent, les tables s'installent et chacun compose son assiette au gré de ses envies, il y en a pour tous les goûts. Cuisines du monde, plats généreux et douceurs sucrées se savourent en famille ou entre amis.

Cette année, une nouveauté s'invite à la fête : un marché d'artisans et de créateurs prend place aux côtés des « camions ». Flânez entre les stands d'objets faits main, de créations originales et de produits locaux et découvrez le savoir-faire des talents de la région.

L'événement devient ainsi un véritable moment de rencontre, de découverte et de plaisirs partagés. Gourmets ou simples curieux, venez profiter de ce moment de partage !

**Place des Bateliers
Vendredi 29 août
à partir de 18h30**



NOUVELLE ENTREPRISE ANDRÉSIEENNE

► **CENAILINE**
SALON DE MANUCURE



Céline prothésiste ongulaire, sublime vos ongles avec art et raffinement. Au fait des dernières tendances et techniques, elle vous propose un moment dédié à la beauté et au bien-être : semi-permanent, gainage, extensions (capsules, chablon, pop-it), nail art...

**Du lundi au samedi sur RDV
par sms au 06 50 47 40 94
Insta : @_cenailine_
www.cenailine.fr**

**NOUVELLES ENTREPRISES,
FAITES-VOUS CONNAÎTRE !**

Prenez contact avec le service
développement économique :
vie.eco@ville-saint-andre.fr



ARCOPRO MISE EN PLACE DES VP CARDS

Une VP Card ?

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une carte de visite nouvelle génération !

Digitale et innovante, cet outil centralise les informations utiles d'un professionnel : coordonnées, liens vers les réseaux sociaux, site web et même avis clients.

Plus pratique que sa version cartonnée, elle offre en un simple scan ou contact NFC,



une visibilité moderne et professionnelle.

L'ACOPRO a remis à l'ensemble de ses adhérents, sa VP Card, un vrai coup de pouce pour renforcer leur image et faciliter

les mises en relation.

Combinant innovation et esprit collectif, l'association confirme son rôle moteur dans l'animation économique locale.

Plus d'info : 06 62 16 00 43



RAPPEL :

MATINÉES ZEN



PLANNING

06 juillet :	Hatha Yoga
13 juillet :	Pilates
20 juillet :	Pilates
27 juillet :	Yoga dynamique
03 août :	Pilates
10 août :	Pilates

► Tous les dimanches
10h30 à 12h00

► Parc Vandame
 En cas d'intempéries, repli
Salles Ducrocq ou Schuman

► Gratuit, sans inscription
Plus d'info : villesaintandre.fr



LES BRÈVES DU SPORT ASSOCIATIF

► USSA Arts Martiaux



Le club de Tai Jitsu a vécu une saison exceptionnelle, avec des participations remarquables aux **compétitions régionales et nationales**. Les résultats obtenus notamment lors de la **Coupe de France**, témoignent de performances de haut niveau.

Bravo à Mila, Lucien, Gabin, Maxime, Loucian, Léonie, Loup, Charlotte et Thaïs !

► USSA Volley-Ball

Le club est fier de son **équipe pré-nationale féminine**. Après sa victoire sur Mouvaux, elle a remporté le match décisif contre Dunkerque. Elle termine première de sa poule et surtout valide ainsi sa **montée en National 3**.

Félicitations à l'équipe et au coach pour l'accession au niveau supérieur !

► USSA Gymnastique



Les gymnastes andrésiennes ont brillé au **Championnat Individuel Régional** avec de beaux palmarès mais aussi de belles prestations. Les efforts de l'année ont été récompensés : Camille, Aïcha, Camille, Lucile, Jeanne

et Clémentine sont montées sur le podium. Leurs performances remarquables ont une nouvelle fois permis au club de se distinguer sur la scène régionale.

► USSA Tennis de Table

Le club engagé dans le sport adapté, a une nouvelle fois vu ses joueurs se distinguer aux **championnats de France**. De l'or pour Carole et Fouzem, mais également des médailles pour Lucile, Aymeric, Clément et Tristan, que ce soit en individuel ou en double. Les pongistes andrésiens peuvent être fiers de leurs performances et de leur esprit d'équipe.

► USSA Basket

Après avoir frôlé la descente en D3 la saison dernière, l'équipe des seniors filles valide une année remarquable et **monte en D1**. Félicitations aux joueuses pour ce parcours exemplaire !

RUE CHANZY : **UNE RUE-ÉCOLE** POUR UNE RENTRÉE APAISÉE

Après la mise en place réussie d'une première rue-école devant le groupe scolaire des Peupliers l'année dernière, la Ville poursuit son **engagement en faveur de la qualité de vie aux abords des établissements d'enseignement**.

À compter du 1^{er} septembre, les Écoles Curie-Ferry et Desbordes-Valmore bénéficieront elles aussi, de ce dispositif.

Située à proximité du virage après la rue Charles-Dunant, la zone sera réorganisée afin de fluidifier et sécuriser les déplacements des familles. L'objectif est de **limiter la circulation motorisée** aux heures d'entrée et de sortie de classe, en particulier les arrêts courts type « dépose-minute », et de **favoriser les mobilités douces**.

Le projet prévoit l'installation d'une barrière rotative, manœuvrée par un agent, ainsi que la pose d'arceaux pour vélos. Un couloir assurera le passage des vélos, y compris cargos. L'accès pour les services d'urgence sera maintenu et un itinéraire de contournement par la rue Dunant est prévu pour les véhicules.

Le dispositif sera actif **4 jours par semaine, de 8h10 à 8h40 le matin et de 16h10 à 16h40 l'après-midi, uniquement**

pendant les périodes scolaires.

En dehors de ces créneaux, la rue est rendue à tous ses usagers.

Ces travaux, réalisés par la MEL, se dérouleront du 1^{er} juillet au 25 août (marquage au sol, installation des arceaux et de la barrière).

Moins de voitures, plus de calme et de respiration : les rues-écoles participent pleinement à une ville plus durable et conviviale.



16 ANS : **RECENSEMENT CITOYEN**

L'attestation de recensement, c'est le sésame pour entrer dans la vie citoyenne !

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent), chaque jeune Français(e) doit effectuer cette démarche.

Indispensable, elle permet :

- D'être convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- De passer des concours et examens d'État : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- D'être inscrit(e) d'office sur les listes électorales dès 18 ans.
- De s'engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



services.population@ville-saint-andre.fr ou 03 20 63 07 50



TOUT SAVOIR SUR LE POINT-JEUNES



SAINT-ANDRÉ

Lieu de référence pour les jeunes Andréziens à partir de leur entrée au collège, le Point-Jeunes leur offre l'opportunité de s'épanouir et de trouver leur place au sein d'un collectif. À travers ses actions, le service encourage la réflexion, aborde des sujets de société essentiels, renforce la confiance en soi, favorise la prise de parole et stimule la créativité, il accompagne les jeunes dans leur construction personnelle pour en faire les citoyens engagés de demain.

LE CONSEIL DES JEUNES

11-17 ANS

Pour s'exprimer, faire bouger les choses et s'impliquer dans la ville ?

Un espace d'échange, de débat et d'engagement citoyen pour donner son avis, monter des projets, rencontrer les élus, comprendre le fonctionnement de la ville, organiser des événements, s'engager dans la vie locale...

Réunions régulières et temps forts à dates communiquées aux membres.

Information et inscription au Point-Jeunes.



Retrouvez ici,
leur page Facebook

L'ACCUEIL DES JEUNES

11-17 ANS

En période scolaire :

Accompagnement à la scolarité dans un cadre calme et bienveillant pour progresser et reprendre confiance.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 18h30.

Pendant les vacances :

Projets thématiques, ateliers, sorties, rencontres, soirées.

Des vacances utiles, enrichissantes, adaptées aux envies des jeunes.

Du lundi au vendredi
Horaires et programme diffusés en amont de chaque période.

Inscription sur le Portail Familles

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

11-25 ANS

Études, formation, Parcoursup
Vie quotidienne, santé, logement
Culture, loisirs
Initiatives, engagement, volontariat
Mobilité internationale
PASS BAFA / PASS Mobilité
Aide au projet

Périodes scolaires

Lundi, mardi, jeudi
de 14h à 18h
Mercredi, vendredi
de 9h à 12h et 14h à 18h

Vacances scolaires

Mercredi et vendredi
9h à 12h

97 rue Sadi-Carnot
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr | 03.28.52.39.92

BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE... EN LIGNE

Au sein de l'Espace France Services, **un conseiller numérique** se tient à votre disposition pour vous accompagner dans le domaine digital.

Afin de vous aider dans vos démarches de rentrée et **utiliser le Portail familles** de la Ville, des ateliers sont programmés pour sa prise en main : comment s'inscrire en ligne, renseigner votre fiche, réserver ou annuler un repas à la restauration scolaire ou des activités au Point-Jeunes, payer en ligne...

Pour vous conseiller et répondre à vos questions, le conseiller numérique vous donne rendez-vous :

Jeudi 28 août à 10h30 ou Mercredi 3 septembre à 14h (durée 1h30)

à l'Espace France Service - CCAS

Ouvert à tous, gratuit

numerique@ville-saint-andre.fr ou 03 20 21 81 38



LES ATELIERS D'ÉTÉ



Envie de vacances créatives et enrichissantes ? De dépaysement aussi ? Plongez au cœur des **Ateliers d'été sur la thématique du Japon !**



Apprenez la calligraphie, maîtrisez l'art du manga, des origamis, initiez-vous à l'aïkido et découvrez une multitude d'autres activités passionnantes.

Il y en a pour tous les âges et toutes les envies pendant ces trois semaines :

► SEMAINE 1 (7 AU 11 JUILLET) :

CIRQUE - SÉRIGRAPHIE - PHYTOTHÉRAPIE - ÉVEIL CORPOREL ET MUSICAL - SHIATSU DU SAMOURAÏ - DIORAMA - ANTHOTYPE - PHOTOGRAPHIE - RELIURE JAPONAISE - ŒUVRE URBAINE PARTICIPATIVE.

► SEMAINE 2 (15 AU 18 JUILLET) :

TSUKUMOGAMI - JARDIN ZEN - FIGURINES EN PAPIER DE SOIE - COUTURE - EMA - KAKÉMONO - SASHIKO - CRÉATION DE BIJOUX - AÏKIDO.

► SEMAINE 3 (18 AU 22 AOÛT) :

YOGA - CUSTOMISATION DE BASKETS - AQUARELLE - CALLIGRAPHIE - ÉCHECS - IKEBANA - ORIGAMI - MANGA.

Gratuits, intergénérationnels, conviviaux, ces moments de partage et d'échange sont l'occasion de faire-ensemble.
Inscrivez-vous vite : [villesaintandre.fr / actualités](http://villesaintandre.fr/actualités)

BIENVENUE SOUS LES ÉTOILES !



Dans le cadre des Ateliers d'Été et de *Fiesta !* (lille3000), Saint-André accueille **le planétarium itinérant !**

Le Forum Départemental des Sciences de Villeneuve d'Ascq vous propose à domicile une séance dédiée à la relativité du temps.

De la formation et de l'organisation de nos premiers calendriers à l'importance de l'astronomie dans la détermination des fêtes traditionnelles, vous apprendrez comment l'être humain partout sur Terre s'est servi de l'observation du ciel pour se repérer dans le temps.



Samedi 5 juillet, à 9h, 10h10, 11h20, 14h ou 15h10
Salle André-Wauquier
À partir de 9 ans
Gratuit, sur inscription (Ateliers d'été)



À NOTER SUR VOTRE AGENDA

CONCERT DE BLUES

Little Steve & the Big Beat
enflamment la scène avec leur
rhythm & blues électrisant.

Tarif : 10 € - enfant gratuit
Rés. 07.68.89.62.60
culturesnouvelles@yahoo.com
Salle André-Wauquier
Vendredi 4 juillet | 20h30

LES BELLES SORTIES D'ÉTÉ La Balançoire géante

À 12 m. de haut, l'acrobate
réalise un numéro de kiiking, en
rendant un hommage inattendu
à Tina Turner et Richard Wagner.

Parc Ducrocq
Lundi 7 juillet | 17h30 Gratuit

FEU D'ARTIFICE

Rendez-vous avec Pok Factory
pour une explosion de couleurs
dans le ciel andrézien.

Parvis Vandame | Gratuit
Dimanche 13 juillet | 23h

FÊTE NATIONALE

La Ville vous invite à
commémorer l'adhésion de
la République aux Droits de
l'Homme et son refus de tous
les despotismes.
La Cérémonie est ouverte à
tous.

Parc Vandame
Monument aux Morts
Lundi 14 juillet | 11h

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Château Vandame regorge
de trésors et ouvre ses portes
pour **un jeu de piste destiné
aux 5/10 ans**, prétexte à faire
découvrir les instruments aux
enfants et la structure aux
parents. Venez chercher les
indices, découvrir et tester les
disciplines et pourquoi pas,
inscrire les enfants.

École de Musique
Mercredi 3 septembre
à 14h et à 16h
Gratuit sur réservation

REPRISE DES COURS
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Lundi 8 septembre

Plus d'info, rendez-vous sur la page : [www.villesaintandre.fr / agenda](http://www.villesaintandre.fr/agenda)

la bidOthèque



► « Partir en Livre », itinérance hors-murs

La bidOthèque part à la rencontre des
Andréziens. Sous les arbres, les pieds dans

l'herbe, pour partager ensemble le plaisir de la lecture, elle vous
propose de **découvrir les albums de littérature jeunesse d'hier et
d'aujourd'hui** avec une lectrice "Lis avec moi".

Des pages à feuilleter, des images à observer, des mots à écouter ou
à chanter... Voyagez au cœur des histoires et de la nature en ce début
d'été... Un partage estival et festif !

Mardi 8 juillet 15h30-17h30

Parc du Château Vandame | Pour toute la famille



► La ludothèque pousse les murs !

La bidOthèque continue son itinérance côté jeux... Venez la retrouver
en plein air, le temps d'une **escale ludique autour des jeux de
plateau et des jeux en bois**.

Mercredi 9 juillet de 15h à 18h.

Parc Ducrocq | Pour toute la famille



Renseignements :

contact@labidotheque.fr | 03 20 51 66 67

► Fermeture estivale

Pour ne pas vous retrouver à
court de lecture cet été, notez
bien que la bidOthèque est
fermée :

du 22 juillet au 19 août inclus.



► Vacances d'été : modification des plages d'ouverture

Pendant la période estivale,
du 8 au 21 juillet et du 20
août au 31 août

la bidOthèque est fermée les
mardis et jeudis.



AGENDA

JUILLET

- 2 ou 9 juillet : Atelier numérique : « Quiz numérique »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h
gratuit sur inscription
Informations et réservations : numerique@ville-saint-andre.fr
03 20 21 81 30
- 4 juillet : Concert de blues (p.20)**
- 5 juillet : Les bennes vertes 9h – 17 h**
- 5 juillet : Planétarium itinérant (p.19)**
- Du 6 juillet au 10 août : Les Matinées Zen (p.16)**
- 7 juillet : Les Belles Sorties d'été (p.20)**
- Du 7 au 18 juillet : Ateliers d'été (p.19)**
- du 7 juillet au 27 août : Gym d'été pour les seniors**
les lundis, mardis, mercredis ou jeudis à 9h30 ou 10h45
à la Maison des Associations :
Gym équilibre, marche, gym sur chaise ou gym dynamique
(forfait 26 €).
seniors@ville-saint-andre.fr ou 03 20 21 81 34
- Du 7 juillet au 29 août : Activités Vacances 11/17 ans (p.18)**
Point-Jeunes de 13h30 à 17h
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
- 8 juillet : la bidOthèque – Partir en livre (p.20)**
- 9 juillet : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h
gratuit – accès libre
- 8 juillet : la bidOthèque – la ludothèque pousse les murs (p.20)**
- 13 juillet : Feu d'artifice (p.20)**
- 14 juillet : Fête nationale (p.20)**
- 16 juillet : Don de sang**
Halle des sports Ducrocq - 10h-13h et 15h-19h
- 16 ou 23 juillet : Atelier numérique : « Le numérique au service de la santé »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h
gratuit sur inscription
Informations et réservations : numerique@ville-saint-andre.fr
03 20 21 81 30
- 17 juillet : Sortie à la Mer du Club des Seniors (Ostende)**
Renseignements : 03 20 63 29 60 ou 06 26 86 40 00
- du 22 juillet au 19 août : Fermeture estivale de la bidOthèque (p.20)**
- 23 juillet : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h
gratuit – accès libre
- 24 juillet : Sortie intergénérationnelle du CCAS : Excursion à Saint-Joseph Village,**
Départ à 8h15 - reconstitution d'un village d'autrefois (Guînes) - de 16 € à 31 € selon QF comprenant transport, entrée et repas (midi)
seniors@ville-saint-andre.fr ou 03 20 21 81 34
- 30 juillet : Atelier numérique : « À la découverte de Chat GPT »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h
gratuit sur inscription
Informations et réservations : numerique@ville-saint-andre.fr
03 20 21 81 30

AOÛT

- 2 août : Les bennes vertes 9h – 17 h**
- 6 août : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h
gratuit – accès libre
- 6 août : Atelier numérique : « A la découverte de Chat GPT »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h
gratuit sur inscription
numerique@ville-saint-andre.fr | 03 20 21 81 30
- Mercredi 13 août : Don de sang**
Halle des sports Ducrocq - 10h-13h et 15h-19h
- 13 ou 27 août : Atelier numérique : « Vous divertir grâce au numérique »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h
gratuit sur inscription
numerique@ville-saint-andre.fr | 03 20 21 81 30
- du 18 au 22 août : Ateliers d'été (p.19)**
- 20 août : Sortie intergénérationnelle du CCAS : Les Prés du Hem (Armentières)**
Tarif à déterminer comprenant transport, entrée et repas (midi) - Départ à 9h15 Renseignements : seniors@ville-saint-andre.fr ou 03 20 21 81 34
- 27 août : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h
gratuit – accès libre
- 27 août : Distribution de raticide**
Site Ducrocq sur le plateau d'évolution 10h – 12 h
Pièce d'identité obligatoire
- 28 août : Atelier numérique : « Prise en main du Portail Familles » (p.8)**
- 29 août : Les Camions Gourmands et le Marché des Artisans et créateurs (p.5)**

SEPTEMBRE

- 3 septembre : Atelier numérique : « Prise en main du Portail Familles » (p.18)**
- 3 septembre : Portes ouvertes à l'École de Musique (p.9)**
- 4 septembre : Inauguration du tiers-lieu So Watt ! (p.14)**
- 6 septembre : Les bennes vertes 9h – 17 h**
- 8 septembre : Reprise des cours à l'école de musique**
- 5, 12 et 19 septembre : Ateliers Alimentation seniors (p.11)**
- 8 septembre : date limite du dépôt de demande de subventions pour les associations (p.9)**

Gardez le lien avec Saint-André !

Pour ne rien manquer des événements andrésiens, ayez le réflexe :

Site internet



www.villesaintandre.fr

Réseaux sociaux



[@StAndre59350](https://www.instagram.com/StAndre59350)

Suivez-nous et abonnez-vous !







Juliette Van Eecke a répondu à l'appel à candidature lancé par Saint-André l'été dernier. Pour la propriété communale située 560, avenue de-Lattre-de-Tassigny dans le quartier du Corbeau, la Ville voulait un exploitant proposant des cultures biologiques, du circuit court et des animations pédagogiques. Le projet Terr'anim cohabitait toutes les cases !

« J'ai voulu changer de vie. J'ai pris la décision de faire ce que j'aime ». Juliette Van Eecke prend conscience de cette évidence en 2020 au milieu de sa parcelle de jardin ouvrier. **Elle réalise alors qu'elle est faite pour travailler avec la nature.** Elle entreprend donc une reconversion professionnelle et obtient le brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA).

Juliette aspire à une vie connectée à la nature, sans rien renier de ses expériences professionnelles passées, elle précise : « J'ai travaillé 3 ans dans une école élémentaire, 14 ans dans le social... Je veux retrouver dans cette nouvelle aventure, le contact avec les gens que j'ai côtoyé alors : des enfants, des publics défavorisés, des seniors, des familles... »

Plus jeune, Juliette se rêvait institutrice. Elle analyse : « La pédagogie est mon objectif premier et je pense que c'est ce qui m'a distinguée des autres candidats pour la Ville de Saint-André ». Elle veut **partager son savoir avec les visiteurs :**

mieux manger, respecter l'environnement, réduire les déchets... échanger sur la biodiversité, la nature, la simplicité... Elle a conçu **Terr'anim tel un parcours pédagogique** : entre la zone de maraîchage, les serres et le jardin aromatique et médicinal, se trouvent un chapiteau dédié aux ateliers éducatifs et des carrés potagers, où Juliette imagine déjà les enfants mettre les mains dans la terre.

Son projet pédagogique passe également par les animaux. **Les premiers arrivent cet été, poules, chèvres, lapins et plus tard, pourquoi pas un âne.** Elle explique : « Je ne tiens pas à avoir beaucoup d'animaux, je me soucie avant tout de leur bien-être. Je ne prendrai que des animaux dont je suis capable de bien m'occuper » et elle conclut : « Je veux une exploitation à taille humaine ! »

La néo-fermière tient à préciser : « Il ne faut pas s'attendre à une ferme classique, nous sommes une association, mon but est avant tout la transmission ».

« Depuis le début, Saint-André me soutient dans mon projet » déclare Juliette

Van Eecke, reconnaissante. « Je ne viens pas du milieu agricole, trouver un terrain a vraiment été compliqué. J'ai été plusieurs fois candidate sans obtenir de terres » se remémore-t-elle. Elle fait alors appel à l'association **Terre de liens** ; c'est eux qui repèrent pour elle, le terrain sur la commune, un emplacement idéal, entre ville et campagne.

Elle sait maintenant que l'objectif qu'elle s'est fixé en 2020 est en train de se concrétiser.



Régulièrement, pressés de découvrir les activités et acheter des légumes, ses voisins en passant, évoquent leur impatience à voir le domaine ouvert. À la tête de 7 500 m², la porteuse de projet précise qu'elle a encore beaucoup à faire, mais espère pouvoir accueillir le public pour l'automne.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FERME SUR
 @TERRANIM



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » :

Contrairement à ce que certains veulent faire croire, nous avons toujours privilégié le dialogue avec les habitants : réunions publiques, balades urbaines, comités de quartier, permanences d'élus et échanges directs ont rythmé tout le mandat. Associer les habitants, c'est notre méthode. Nous avons fait des choix justes, faisables et utiles.

Sur l'écologie, nous avons agi : rénovation énergétique des écoles, trame verte et bleue, gestion durable de l'eau. Sur le patrimoine, nous avons pris nos responsabilités face à des bâtiments fragilisés, pour garantir la sécurité et investir durablement.

Pour les familles et les jeunes, nous avons rénové certains espaces des écoles, modernisé la cantine, accompagné l'autonomie des ados. Pour les seniors, nous avons renforcé l'accompagnement, les animations et le lien social. Côté mobilités, nous avons développé les pistes cyclables, le pédibus, les rues écoles, et accompagné l'arrivée du tramway.

Nous restons fidèles à notre cap : une ville sobre, durable, solidaire, à taille humaine, pour laquelle nous continuerons de nous battre, pour vous, pour les andrésiens.

Liste « Osons l'Alternative citoyenne » : Objectif mars 2026, avec #Osons !

Cette dernière tribune du mandat (et la première d'un élu Rassemblement National de la liste d'E.Masse) est l'occasion d'un bilan pour #Osons, liste citoyenne d'opposition et de propositions.

Opposition au béton à outrance sans garde-fou, opposition à l'abandon de notre patrimoine, opposition au manque d'ambition pour l'écologie et les solidarités...

Et aussi propositions avec 21 amendements et 10 motions défendues depuis 5 ans, toutes refusées. La protection des arbres ? Refus. Une piscine provisoire ? Refus. Du dialogue pour les familles ? Refus. Débat sur le tramway ? Refus. Un cimetière accessible ? Refus. Associer les habitants ? Refus. Etc.

Pour changer Saint-André, #Osons s'engage aux élections municipales 2026 pour porter une nouvelle ambition écologique, sociale et démocratique.

Restons en contact : Site : osons-saintandre.org/ Mail : osons.saintandre@gmail.com Fb : /Osons.saintandre

Vos 7 élu·e·s #Osons : Karine Attinault, Charlotte Berthelot, Frédérique Brillot, Patricia Duvaux, Esteban Garcia, Laurent Renouf, Cyprien Richer

Non inscrit, Didier PARSY

Si vous voulez voir passer la caravane du Tour 2025, il faudra vous déplacer de quelques kilomètres. Car à Saint-André, nos édiles n'ont toujours pas compris que la communication par le sport, le vrai, est une évidence. La Grande Boucle passera presque inaperçue chez nous. Un comble. Et dire qu'ils nous parlent de déplacement doux, en roulant dans de coûteuses berlines. Circulez, y'a rien à voir !

Non inscrit, Henri DUSAUTOIS

Tribune non transmise pour cette édition.

NAISSANCES

Kenael Pululu-Nzuzi né 4 mars; Léopaul Aubin né le 30 mars; Cheikh-Noé Sene né le 1^{er} avril ; Sue Tourneur née le 4 avril ; Juliette Poillet, née le 6 avril ; Apolline Baron née le 24 avril ; Rosa-Lya Borges-Ribeiro née le 29 avril ; Théodore Marissel né le 8 mai.

MARIAGES

Elsie Debusschere et Benjamin Bonnel le 26 avril ; Camille Thiebaut et Maxime Lesot le 17 mai ; Ioana Dumitri et Nicolas Demairé le 17 mai ; Sabrina Sorrentino et Emilien Raux le 24 mai ; Capucine Liagre et Charles-Antoine Pavy le 24 mai ; Corinne Bouche et Jean-Louis Raoul le 24 mai ; Christine Delebecque et Alain Deconynck le 7 juin.

DÉCÈS

Gérard Lefebvre le 1^{er} avril ; André Dauphin le 16 avril ; Danièle Ghoris le 22 avril ; Jean Bernardeau le 5 mai ; Yvette Stéphani, veuve Jalain le 10 mai ; Guy Desmulie le 15 mai ; Suzanne Deberdt, veuve Danel le 23 mai ; Madeleine Lesecq, veuve Broucke le 31 mai ; Pascal Pucelle le 5 juin ; Alain Ducornet le 10 juin ; Laid Bellagha le 17 juin.

LES CAMIONS GOURMANDS DE SAINTE-HÉLÈNE

ET LE MARCHÉ DES ARTISANS
ET DES CRÉATEURS



PLUS D'INFO



Vend. 29 août
18h30 / 22h
Place des Bateliers